

Sommaire juil. 2021

Le mot du Président 1

Vie institutionnelle 2

- Prise de compétence « Mobilité »
- Nouvelle phase du PLUI : le zonage

Santé 2/3

- La Mutuelle Garantie Santé AD2S
- La vaccination sur le Saintois : une action de tous pour les habitants

Entreprendre : emploi et insertion 3

- L'Espace Emploi vous accompagne

Economie 3

- Aides aux entreprises
- Accueil des porteurs de projet

Environnement 4/6

- Rénovations et accompagnements
- L'Electromobilité
- Tri et déchetterie
- GEMAPI : les zones humides
- Concours photo « la biodiversité locale »

Territoire & terroir 7

- Nouveau point de vente de produits locaux à Haroué
- Bainville-aux-Miroirs et Germonville créent un marché commun

Vie Associative & culturelle 7/10

- LE CTJEP
- Figures éphémères 2021-2022
- Ma Bonne Etoile, Okabeer : Interviews d'Alex et Sandrine
- Présentation du Collectif « Nous Vieillirons Ensemble dans le Saintois »

Tourisme 11

- Le château d'Haroué
- Le vélo à la cote !

Brèves / contact 12

- Agenda des manifestations
- Mieux communiquer sur le territoire

ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT

CES SIX DERNIERS MOIS ONT PERMIS DE METTRE EN PRATIQUE MALGRÉ LA SITUATION DÉLICATE LES PREMIÈRES PIERRES DE NOS OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE.

Prise de compétence mobilité, récupération de la gestion du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), mise en place du site de vaccination avec les professionnels de santé, commissions réunies en visioconférence, concrétisation des premiers dossiers de demande de financement européen LEADER dans le cadre de la reprise de notre compétence touristique et enfin, le vote d'un premier budget ambitieux pour les projets du territoire.

Parmi eux, celui du développement d'un site sur Haroué en lien avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de Pulligny (SIEP) pour faire de l'ancien site de la DITAM un lieu où se croiseront :

- les adhérents, petits et grands, de l'école de Musique du Saintois sur un site accessible et de plain-pied pour un apprentissage optimisé et une culture de haut niveau mise en

avant dans notre territoire rural ;
- les entrepreneurs et porteurs de projets à l'étage avec un accès sécurisé et indépendant permettant l'usage d'outils mutualisés pour un développement économique sur notre collectivité ;
- les techniciens du SIEP dans un premier temps puis ceux des futures compétences adduction d'eau potable et assainissement qui seront transférées à la Communauté de Communes du Pays du Saintois d'ici 2026.

Ce qui me permet d'indiquer que le Comité de Pilotage Eau a validé l'attribution de l'étude financée à 70% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse afin de permettre aux 3 syndicats des eaux (de Pulligny, du Gueulard et de Diarville) ainsi qu'aux 5 communes isolées :

- une sécurisation d'approvisionnement en eau potable de nos habitants ;
- de préparer les travaux de rénovation des différents réseaux pour bénéficier des fonds du plan de relance ;
- de préparer la gouvernance et la façon dont se dérouleront le passage de témoin entre ces dif-



férentes structures et la Communauté de Communes.

Comme vous pouvez le lire, les élus du territoire et de la Communauté de Communes œuvrent pour faire avancer les projets malgré les difficultés sanitaires.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des soignants qui se mobilisent depuis des semaines pour notre site de vaccination tout comme les bénévoles qui se relayent pour tenir l'accueil des futurs vaccinés. MERCI et BRAVO.

Prochainement, nous pourrons vous recevoir dans de meilleures conditions puisque l'extension des locaux de Tantonville s'achève.

Prenez soin de vous, de vos proches et passez un bel été.

Saintoisement,
Jérôme KLEIN



Saut du Brénon à Etreval

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS DEVIENT ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2021

LA LOI D'ORIENTATION SUR LES MOBILITÉS (DITE LOM) IMPOSE UN TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « MOBILITÉ » DES COMMUNES VERS LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES OU VERS LA RÉGION GRAND EST EN JUILLET 2021.

Afin de pouvoir conserver une possibilité d'intervenir sur l'organisation des transports sur son territoire, le conseil communautaire réuni le 18 mars 2021 a voté favorablement cette prise de compétence

Cette compétence « mobilité » est une compétence « à la carte », il n'y a pas d'obligation à mettre en place un transport collectif et régulier. La Région Grand Est continuera d'ailleurs à assurer l'exécution des services réguliers de transports publics et des services de transports scolaires qu'elle effectue actuellement dans le ressort territorial de la communauté de communes.

La collectivité devenant autorité organisatrice de la mobilité (AOM) devient un acteur légitime quant aux actions et réflexions sur les transports à une échelle régionale et locale. Elle peut ainsi mettre en place des comités de partenaires et élaborer une stratégie de mobilité formalisée par un plan mobilité simplifié et organiser des services adaptés sur son territoire : modes alternatifs, mobilité solidaire, covoiturage, vélos, etc.



Nous souhaitons constituer un groupe de travail afin d'échanger et travailler sur la mobilité dans le Saintois

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un mail à contact@ccpaysdusaintois.fr et de préciser que vous êtes intéressés pour vous inscrire dans le groupe de travail mobilité en précisant votre nom, prénom, la commune dans laquelle vous résidez et le sujet que vous aimeriez aborder.

Qu'est-ce qu'un groupe de travail ?

Maillons de base de la réflexion, ils sont constitués autour d'un projet ou d'une action précise pour participer à son étude, à son élaboration, à sa conduite et à son évaluation dans le cadre des objectifs de développement fixés par le conseil ou le bureau communautaire.

NOUVELLE PHASE DU PLUI



DURANT CES SIX DERNIERS MOIS, LES ÉLUS ONT EU L'OCCASION DE TRAVAILLER SUR UNE NOUVELLE PHASE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : LE ZONAGE.

Il a permis aux élus de réfléchir et d'anticiper le développement du territoire pour les dix prochaines années en s'interrogeant sur les espaces naturels et agricoles à préserver, mais aussi sur les futurs besoins en matière de constructions ou d'activités économiques. Ces travaux ont notamment dû prendre en compte les orientations du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires en matière de réduction de la consommation foncière.

En parallèle, les 55 communes ont débuté le travail sur le règlement. Celui-ci précisera les règles qui s'appliqueront dans les zones définies. Les habitants seront ensuite invités à donner leur avis sur ce sujet lors de réunions publiques.

SANTÉ

LA MUTUELLE GARANTIE SANTÉ AD2S

SI VOUS N'ÊTES PAS ÉLIGIBLE À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE, MAIS QUE VOUS MANQUEZ DE RESSOURCES, LA MUTUELLE GARANTIE SANTÉ AD2S PEUT ÊTRE UNE SOLUTION POUR VOUS ET CE QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE.

Aujourd'hui, bénéficier d'une mutuelle peut s'avérer difficile. Certains y renoncent à cause du tarif des cotisations, trop élevé par rapport au budget. Nous ne le souhaitons pas pour vous.

Vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- étudiant sans ressources ;
- retraité avec une faible pension ;
- conjoint décédé avec un faible montant de la pension de réversion ;
- en difficulté financière.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'accès à vos droits, le Pays Terres de Lorraine, qui regroupe 4 communautés de communes dont

celle du Pays du Saintois, a adhéré à l'association AD2S.

Grâce à cette adhésion, si vous habitez le Saintois, que vous êtes en difficulté financière pour obtenir une complémentaire santé conventionnelle, et que vous êtes non éligible à la complémentaire Santé Solidaire (anciennement CMU), vous pourrez alors souscrire pour un montant faible de cotisation à la Garantie Santé AD2S.

Pour souscrire à cette Garantie Santé AD2S, vous devez contacter Maison France Services qui se situe au 3 rue de la libération, à Vézelise. Ce dossier ne peut être réalisé sans accompagnement social global afin de pouvoir étudier votre éligibilité.

N'hésitez pas et contactez Maison France Service au 08 83 53 39 08 ou par mail : france.services-vezelise@famillesrurales.org

Info

Mme Grillet, vice-présidente, M. Klein, Président et Mme Henon, coordinatrice du centre de vaccination



EMPLOI

LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE A BOULEVERSE NOTRE ENVIRONNEMENT SOCIOÉCONOMIQUE. L'EMPLOI DES PERSONNES S'EN EST TROUVÉ GRAVEMENT FRA- GILISÉ. CERTAINS D'ENTRE NOUS SE TROUVENT DANS UNE SITUATION COMPLIQUÉE.

À période exceptionnelle, moyens exceptionnels, des moyens conséquents pour soutenir et accompagner de manière solide les personnes en difficulté sont mis en place par l'état.

Dès aujourd'hui, si vous vous retrouvez dans une situation de perte d'emploi, ne restez pas seul. Poussez la porte de l'Espace Emploi, nous pouvons vous conseiller, vous aider, vous apporter des solutions appropriées.

Crise et bouleversement : Les Moissons de l'emploi n'ont pu s'exprimer en 2020

Les acteurs de notre territoire, qui ont porté cette belle opération travaillent à une forme nouvelle de mobilisation collective en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises.

Plus déterminés que jamais, nous viendrons vers vous dès la rentrée de septembre

Info

Quand ?

Lundi : 9h à 12h & 13h à 17h

Mardi : 9h à 12h & 13h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

(13h à 17h uniquement par téléphone)

Judi : 9h à 12h & de 13h à 17h

Vendredi : de 9h à 12h & 13h à 17h

Où ?

Communauté de Communes
du Pays du Saintois
21 rue de la gare - 54116 TANTONVILLE

Qui contacter ?

Lucie CRETEL
Conseillère emploi insertion
lucie.cretel@ccpaysdusaintois.fr
03 83 52 47 93

LA VACCINATION SUR LE SAINTOIS : UNE ACTION DE TOUS POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

AU DÉPART, LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT SUR LE DÉPARTEMENT AVAIENT PRÉVU DE VACCINER UNIQUEMENT À TOUL ET AU SEIN DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY, POUR LE PAYS TERRES DE LORRAINE.

Grâce à la mobilisation de chacun, élus et professionnels de santé, chaque communauté de communes a pu bénéficier d'une antenne de proximité afin d'être au plus proche des habitants. C'est grâce à cette mobilisation que l'antenne de vaccination de Vézelize a ouvert ses portes le samedi 27 février 2021 avec une dotation de 78 doses de vaccins.

Depuis cette date, ce sont 18 bénévoles pour le côté administratif et 34 professionnels de santé qui animent l'antenne vaccinale de la communauté de communes du Pays du Saintois.

À ceux-ci s'ajoutent les vaccinations réalisées en cabinets médicaux et paramédicaux libéraux, ou encore dans les offices pharmaceutiques. Les heures d'ouverture de l'antenne de

Vézelize se font en fonction du nombre de doses attribuées. Au départ, le centre n'était ouvert que 4 demi-journées par semaine. Aujourd'hui, les heures d'ouverture varient suivant le nombre de doses dont l'antenne se verra doter. Début juin, nous avons environ 600 doses par semaine.

Au total, ce sont plus de 8 000 personnes qui ont été vaccinées à l'antenne de Vézelize. L'antenne fonctionnera durant toute la période estivale.

Chaque personne peut désormais bénéficier de la vaccination. Pour vous faire vacciner, inscrivez-vous sur Doctolib ou parlez-en à votre médecin traitant ou votre pharmacien.

ÉCONOMIE

PRÉSENTATION DES AIDES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE

Pour faire face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le Gouvernement a mis en place dès le début de la crise, des mesures inédites de soutien aux entreprises et aux salariés. Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Il propose des mesures concrètes et à destination de tous... (Exemples : dispositifs de prêts participatifs ou d'obligations soutenues par l'État, aide exceptionnelle aux employeurs de salariés en contrat de professionnalisation ou qui recrutent en apprentissage...)

Que vous soyez un particulier, une entreprise, vous pouvez retrouver l'ensemble des mesures dont vous pouvez bénéficier dans le cadre du plan de relance en allant sur le site suivant : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET SUR UNE ZONE D'ACTIVITÉ À VENIR (ZAE LANEUVEVILLE-DVT-BAYON)

Le dynamisme de notre contrée et sa situation géographique intéressent de plus en plus des porteurs de projet, désirant s'implanter dans le Saintois. Après celle de Benney occupée à 100 % dans les prochaines semaines, une autre ZAE (zone d'activité économique) située à Laneuveville-devant-Bayon va pouvoir accueillir au moins 2 nouvelles entreprises...qui s'ajouteront aux 3 activités actuelles : le marché aux bestiaux, le restaurant L'Instant Terroir et Soufflet Agriculture. Une concertation entre les services de la préfecture, la CCPS, la commune concernée et l'Agence de Développement Terres de Lorraine (ADTL) est en cours afin d'offrir un accompagnement efficace à ces futurs occupants. Une réflexion sur la création d'une autre zone au sein du territoire, dans le cadre du PLUi, sera menée afin de satisfaire les futures demandes.

Un atout majeur pour assurer un développement économique de notre territoire !

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : L'ESPACE FAIRE À VOTRE SERVICE

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?
RÉALISER DES TRAVAUX D'ISOLATION
? CHANGER LE SYSTÈME DE CHAUF-
FAGE DE LA MAISON ? UN NOUVEAU
SERVICE DE CONSEIL ET D'ACCOMPA-
GNEMENT POUR LES HABITANTS DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
PAYS DU SAINTOIS



La CCPS et le pays Terres de Lorraine ont été lauréats d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique, initié par la région Grand Est, qui permet le déploiement en 2021 d'un nouveau service de conseil neutre et gratuit sur la rénovation énergétique auprès des propriétaires occupants et bailleurs du territoire : l'espace FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) qui remplace le dispositif EIE (Espace Info Energie).

Un service renforcé

- Des informations et des conseils sur la rénovation énergétique et les aides financières (MA PRIM'RI-NOV ...)
- Un accompagnement « sur mesure » des ménages du territoire pour des travaux performants et de qualité : visite sur site, évaluation énergétique

avec un programme de travaux, plan de financement, analyse des devis ...

- Des actions de sensibilisation auprès des professionnels du bâtiment et un service de conseil ouvert au petit tertiaire

Un service de proximité

- 2 conseillers dédiés : Charli KERIEL & Pierre QUEREL
- Des permanences téléphoniques du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h30
- Un espace accueil à Toul et des permanences mensuelles décentralisées à Tantonville.

Conseil technique et demande d'accompagnement dans la recherche de subventions :
Charli KERIEL & Pierre QUEREL
37 rue Paul Keller - 54200 Toul
03 83 64 98 04 - terres-et-val-de-lorraine@eie-grandest.fr

Info

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS AIDE DANS VOS TRAVAUX D'ISOLATION

UNE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION EST PROPOSÉE AUX HABITANTS SUR LA CONDITION DE REVENU, À HAUTEUR DE 10 % DU MONTANT ÉLIGIBLE ET PLAFONNÉE À 500 €.

Vous trouverez le formulaire de demande d'aide avec les critères d'éligibilité dans la rubrique Habitat de notre site internet, ou sur demande à clementine.frogneux@ccpaysdusainois.fr.

Les professionnels et les collectivités du territoire peuvent également bénéficier d'un accompagnement gratuit du Pays Terres de Lorraine dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments : réduction de consommation, pré-diagnostic énergétique, conseils techniques, analyse des devis, appui au montage de dossiers de financement... Seule condition ? Être motivé et avoir plus de 3 ans d'existence ! L'objectif est de dégager 20 à 40 % d'économies d'énergies.

Conseiller énergie collectivités
Johan MERTZ
johan.mertz@terresdelorraine.org
07 83 82 54 72

Conseiller aux entreprises
Loïc VAUTRIN
loic.vautrin@terresdelorraine.org
06 52 71 04 82



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE DANS L'ADAPTATION DES LOGEMENTS AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET AUX PERSONNES ÂGÉES, AINSI QUE DANS LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.

Pour ce faire, une étude des modalités de mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours. Une telle opération consiste à améliorer l'habitat privé en mobilisant des aides financières et en proposant une assistance technique et adminis-

trative gratuite aux propriétaires. Grâce à votre participation aux enquêtes, un diagnostic de l'Habitat de notre territoire a pu être réalisé. Il permettra d'orienter au mieux ce dispositif d'amélioration des logements qui verra le jour en 2022.





Vézelise
3 avenue Jacques Leclerc

Haroué
place du Château

L'ÉLECTROMOBILITÉ DEUX BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉVELOPPE L'ÉLECTROMOBILITÉ DANS LE SAINTOIS. DEUX BORNES DE RECHARGE ACCÉLÉRÉE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ONT ÉTÉ INSTALLÉES DÉBUT 2020 DANS LES COMMUNES DE VÉZELISE ET HAROUÉ AFIN D'ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Elles sont localisées sur des axes routiers structurants, à proximité des zones commerciales, touristiques et de services, et sont disponibles pour tout utilisateur ayant un accès à Internet par smartphone ou ayant commandé un badge spécifique (<https://www.freshmile.com/>).

Dans la logique d'un maillage territorial de l'électromobilité, ces bornes sont compatibles

avec les opérateurs des territoires voisins, notamment du Pays Terres de Lorraine et du Grand Nancy.

La borne comprend deux points de charge qui sont dotés d'une prise de recharge domestique de puissance 3 kW et d'une prise de recharge de type 2 pour une recharge accélérée de puissance 18 kW. Le tarif appliqué est de 20 centimes/kWh consommé et de 50 centimes

toutes les 30 minutes à partir de 4 heures de temps de recharge afin d'inciter la rotation.

La CCPS, inscrite dans la démarche TEPOS (territoire à énergie positive) depuis 2014, a fait le choix de contractualiser avec un fournisseur d'électricité verte, Planète OUI (électricité verte directement achetée auprès de producteurs d'énergies renouvelables, classé 1^{er} ex aequo par Greenpeace en 2019).



Désormais, tous les emballages se trient. Vous pouvez donc apporter dans ces bornes jaunes les films ou pots en plastique (yaourt, crème...), les boîtes de conserve, canettes, aérosols, couvercles de bocaux, capsules de bouteilles ou petits aluminiums (capsules de café...) afin qu'ils soient recyclés.

TRI : DU NOUVEAU DANS LES BORNES JAUNES

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020, IL EST POSSIBLE DE TRIER D'AVANTAGE DE DÉCHETS DANS LES BORNES JAUNES.

Suite au succès de l'opération composteur, une dernière distribution aura lieu en septembre 2021. Le bon de commande est à retourner complété et signé à : christelle.grabias@ccpaysdusaintois.fr, et est disponible sur notre site internet rubrique Vivre au quotidien > Réduction des déchets

DÉCHETTERIE : PLUS DE PROXIMITÉ POUR LES COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA MOSELLE

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021, LES COMMUNES DE ROVILLE-DEVANT-BAYON, BAINVILLE-AUX-MIROIRS, MANGONVILLE ET NEUVILLER-SUR-MOSELLE ONT DÉSORMAIS ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DE LA CC3M À BAYON ET BLAINVILLE-SUR-L'EAU.

Grace à la convention signée avec nos voisins, c'est l'ensemble des habitants de ces communes qui bénéficient d'un point de collecte plus proche de chez eux. En conséquence, l'accès à la déchetterie de Tantonville ne leur est plus possible. Cette convention fait suite à celle déjà signée avec nos voisins de Mirecourt, pour permettre l'accès à leur déchetterie aux habitants de Fraisnes-en-Saintois et Forcelles-sous-Gugney.

Pour les habitants des communes concernées, pensez à demander votre carte sur le site : <http://www.cc3m.fr/index.php/dechetteries>

Info

CATÉGORIE DE DÉCHET	TARIFS
Déchets ultimes (divers)	40 € / m ³
Plâtre	40 € / m ³
Déchets verts	20 € / m ³
Gravats	20 € / m ³
Déchets bois	20 € / m ³
Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)	20 € / 5 kg

DÉCHETTERIE, LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Tant pour votre sécurité que celle des gardiens, nous vous rappelons l'importance de respecter les règles de sécurité dont le non-respect peut être sanctionné. Pour rappel, la déchetterie est placée sous vidéo-surveillance. Pour les professionnels, l'accès à la déchetterie est autorisé uniquement la semaine. Certains dépôts sont payants (voir tableau ci-contre). Pour la facturation, le gardien transmet à la CCPS le volume et le type de déchets déposés afin qu'une facture soit envoyée directement à l'entreprise.

Consignes et règles de sécurité

- Les véhicules de plus de 2,80m sont interdits. Un portique est installé à l'entrée.
- Seuls les véhicules légers (attelés ou non d'une remorque) et les utilitaires d'un PTAC maximum de 3,5 tonnes non attelés avec accord du gardien sont autorisés à entrer en déchetterie.
- Les tracteurs et engins agricoles (quels que soient leur taille et leur poids) sont interdits.
- Le sens de circulation au sein de la déchetterie est à sens unique. Il est INTERDIT de faire demi-tour ou de faire marche arrière.

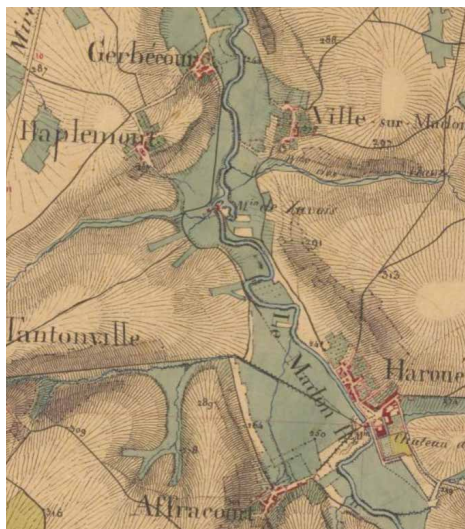


LES ZONES HUMIDES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

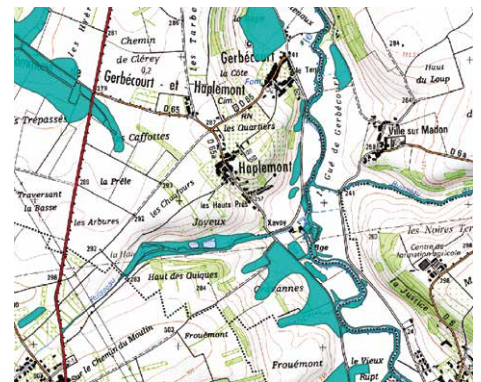
LES ZONES HUMIDES SONT DES TERRAINS HABITUELLEMENT GORGÉS D'EAU, DE FAÇON PERMANENTE OU TEMPORAIRE.

La classification d'un terrain en zone humide s'effectue soit par la détection de plantes typiques des milieux humides soit en décelant des traces de la présence d'eau dans le sol. Dès lors, certains terrains s'avèrent être des zones humides alors qu'il n'y a pas de traces d'eau en surface !

2 zones humides du territoire : celle sur la photo de gauche se devine facilement par l'accumulation d'eau et la végétation typique. Sur celle de droite, c'est une analyse au sol qui a permis de la déterminer.



Dans l'inventaire des zones humides que la CCPS a lancé, en parallèle à son PLUi (voir page 2), 6 200 ha de zones humides ont pu être identifiées sur le territoire intercommunal soit près de 18% du territoire de l'intercommunalité. Cet inventaire permettra au COPIL GEMAPI - en charge de la gestion des milieux aquatiques - de se positionner sur les zones à protéger en priorité et celles qui pourraient avoir besoin d'être restaurées. Riches en biodiversité (50% des oiseaux, et 30% des espèces protégées dépendent des zones humides en France), les zones humides jouent également des rôles prépondérants dans : la filtration de l'eau, la réduction des inondations, le soutien d'alimentation aux cours d'eau en sécheresse... Autant de bonnes raisons de les protéger, surtout que près de 40% d'entre elles ont déjà disparu sur le territoire intercommunal.



Ci-dessus le Madon entre Haroué et Gerbécourt & Haplemont : à gauche, la carte d'Etat major, réalisée vers 1850, où figuraient les milieux humides pour faciliter le déplacement des soldats. À droite, les zones humides actuelles. Même si le recensement était différent à l'époque, on constate une perte importante de milieux humides.

CONCOURS PHOTO « LA BIODIVERSITÉ LOCALE »

Pour la 1^{re} édition de ce concours, dont l'objectif était notamment d'inviter les habitants à partir à la découverte de notre territoire qui regorge de milieux variés, la communauté de communes vous a proposé 3 catégories de photographies : paysages naturels : cours d'eau, zones humides, prairies, forêts... ; faune sauvage : oiseaux, amphibiens, insectes... ; flore sauvage : toutes espèces végétales naturelles (orchidées...). **Et voici les photos des gagnants :**

Catégorie : paysages naturels

Jean-Paul Vagner - *La Moselle sauvage*



Deuxième place : Michel Larchey
Troisième place : Alain Blanchot

Catégorie : faune sauvage

Christine Stephan - *Un martin-pêcheur*



Cédric Join
George Barre

Catégorie : flore sauvage

Virginie Toussaint - *Une stellaire*



Florence Todeschini
Josiane Peignier

Le gagnant de chaque catégorie remporte un panier de produits du saintois d'une valeur de 50€ ! Le deuxième remporte un panier d'une valeur de 35€ et le troisième de 20€. Nous tenons à remercier le jury qui était composé de Cathy Gruber, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale de la Moselle Sauvage au Conservatoire d'Espaces Naturels ; Marie-Paule Deswarte, Présidente des Randonneurs du Saintois ; Régis Bourguignon, photographe spécialisé sur les photographies de la Moselle, Océane Petit, photographe professionnelle, Sébastien Daviller et Marc François, vice-présidents.

HAROUÉ : NOUVEAU POINT DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX

C'EST À L'ALPA, CENTRE DE FORMATION AGRICOLE SITUÉ EN HAUTEUR DE HAROUÉ, QU'UN PETIT LOCAL ABRITE UN TOUT NOUVEAU POINT DE VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES DU SAINTOIS.

Vous y trouverez différents produits issus de la ferme de l'ALPA (miel, produits laitiers, fruits et légumes, viande bovine et volailles...), ainsi que d'autres productions des fermes locales pour compléter la gamme. Tenu par un chantier d'insertion, ce magasin permet à la fois de renforcer l'offre locale en produits alimentaires, de former à la vente les élèves de l'établissement et d'aider à la réinsertion professionnelle...



Info

Où les retrouver ? ALPA - 2 Les Noires Terres - 54740 HAROUÉ
Horaires : mercredi, jeudi, vendredi de 16h à 19h et samedi matin de 9h à 13h. Contact : Jessica CREUX - 06 33 06 21 87
magasin@alpa-is4a.fr



Stand de vente de gâteaux et cafés, tenu par une habitante du village

LES COMMUNES DE BAINVILLE-AUX-MIROIRS ET GERMONVILLE CRÉENT UN MARCHÉ COMMUN !

IDÉE PORTÉE CONJOINTEMENT PAR MME MEYER, MAIRE DE LA COMMUNE DE BAINVILLE-AUX-MIROIRS, ET M. OGÉ, MAIRE DE LA COMMUNE DE GERMONVILLE, CE NOUVEAU MARCHÉ VOUS ATTEND TOUS LES 3^{ES} SAMEDIS DU MOIS, DE MAI À OCTOBRE, EN ALTERNANCE ENTRE LES 2 COMMUNES.

Ce marché, complémentaire à ceux d'Haroué et de Vézelize, a pour but de soutenir les producteurs et commerçants locaux, de développer leurs canaux de distribution, d'ajouter de la convivialité et enfin recréer du lien social, mis à mal durant la crise sanitaire. Ces 2 communes seraient intéressées pour étendre cette mutualisation avec d'autres villages, facilitant encore plus son organisation, et ainsi déployer la présence des marchés sur l'ensemble de notre territoire.

LE CTJEP DYNAMISE LE TERRITOIRE



Les enfants profitent d'une activité extérieure

LE CTJEP (CONTRAT TERRITORIALISÉ DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE) EST UN DISPOSITIF ASSOCIANT, PAR UNE CONVENTION QUADRIENNALE, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, UNE FÉDÉRATION D'ÉDUCATION POPULAIRE ET UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI COFINANCE LE PROJET. ACTUELLEMENT, DES CTJEP SONT OPÉRATIONNELS SUR 8 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE MEURTHE-ET-MOSELLE.

Le but du CTJEP est de fédérer les énergies des élus locaux, des associations et des acteurs de la jeunesse sur l'ensemble du territoire d'une communauté de communes dans la conception, la mise en œuvre et le pilotage d'un projet éducatif d'animation jeunesse et intergénérationnel. Il s'agit d'apporter un soutien technique et financier aux acteurs locaux (associations, communes, écoles, collèges, jeunes...) et d'impulser, dans la concertation, une nouvelle dynamique de développement quantitatif et qualitatif de l'animation. Sur notre territoire, la démarche est animée par la fédération des foyers ruraux dans une dynamique concertée, partenariale et participative avec l'ensemble des acteurs locaux. Tous les acteurs du territoire ont été invités à participer activement à l'élaboration du projet.

Durant le mois de juin, un diagnostic participatif du territoire a été réalisé pour faire un état des lieux et recueillir les perceptions et attentes de chacun. Pour faciliter la participation des acteurs concernés et écouter leurs propositions, des réunions d'échanges ont eu lieu aux 4 coins du territoire.

Une fois le diagnostic finalisé et le projet défini, un (e) animateur/trice sera recruté(e) pour assurer l'animation du dispositif et sera chargé (e) à la fois du soutien aux associations, du lien avec les jeunes, du développement et de la coordination de l'animation du territoire selon les objectifs du projet local construit collectivement. Ce contrat verra le jour début 2022.



FIGURES ÉPHÉMÈRES 2021/2022



La gare du foyer rural de Ceintrey

DEPUIS 2016, À L'OCCASION DES FÊTES DE NOËL, DES STRUCTURES ATYPIQUES FLEURISSENT SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DU SAINTOIS.

Qu'elle soit faite de paille, de bois ou de bric et de broc, chaque commune, association ou autre structure de notre territoire est invitée à se dépeindre à travers la réalisation d'une figure éphémère, selon un thème donné. L'année dernière, ce sont les bénévoles associatifs qui ont proposé « les moyens de locomotion ».

Les conditions sanitaires ont limité les participations, à cause de l'impossibilité de se retrouver. Mais nous avons pu tout de même admirer 8 structures éparpillées sur le territoire. En voici une en photo ! Le thème retenu pour fin 2021 est « mon pays imaginaire ».

Soyez créatifs, amusez-vous et n'oubliez pas d'utiliser des matériaux de récupération ! Les figures éphémères seront mises en place entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier.

UN LIEU DÉJÀ INCONTOURNABLE : MA BONNE ÉTOILE

NÉ EN AVRIL 2019 ET IMPLANTÉ DANS DE VASTES LOCAUX À PRAYE, MA BONNE ÉTOILE SE VEUT ÊTRE UN LIEU DE CRÉATION, DE PARTAGE, DE RENCONTRE, DE VISITE ET BIEN PLUS ENCORE !

Nous sommes allés à la rencontre d'Alex, ce passionné d'échange et de lien social qui va nous en apprendre plus sur son concept original qui vise à animer la vie culturelle du territoire.



Une des entrées des locaux

Bonjour Alex, Pouvez-vous vous présenter et nous parler de « Ma Bonne Étoile » ? Bonjour, ma Bonne Étoile est un tiers lieu créé il y a deux ans, situé à Praye, sur un ancien site de métallier, composé de deux bâtiments dont un atelier. Venant de Nancy, je cherchais un moyen d'habiter sur le même lieu que mon local profes-

sionnel. Je n'avais personnellement besoin que d'un espace de stockage de palettes, mais dès la première minute de visite du lieu, j'ai senti un potentiel énorme pour un projet de partage de lieu, plateforme de création. Et en effet, très rapidement sont arrivés sur Mbé (Ma Bonne Étoile) le clarinetiste Maxime Tisserand pour y installer son local de travail, le métallier Dom fer tordu, l'organisateur d'événementiels Getsmallprod et la brocante Praye à Emporter.

Que peut-on faire/voir si l'on se rend à « Ma Bonne Étoile » ? Jusqu'à aujourd'hui, l'ouverture était concentrée sur les dimanches, avec en permanence toute l'année une succession d'expositions, de conférences, de solos musicaux, et tout prétexte à rencontre pour personne avide de rencontres et d'échanges... et la brocante Praye à Emporter, bric à brac...

Et s'installe sur le lieu une nouvelle brasserie artisanale, OKABEER, avec ouverture d'un magasin où en plus de leurs succulentes productions y seront présentes les bières de différents producteurs lorrains. Et comme rien n'est figé ici, nous avons naturellement voulu faire profiter d'autres acteurs (producteurs locaux) de cet espace de vente pour élargir l'offre et diffuser d'autres denrées.

Parlez-nous du marché de producteurs locaux ?



La boutique

Il est possible depuis le mois de juin de retrouver du mercredi au dimanche les huiles d'Ormes, la pâte à tartiner de Férocourt, le miel et dérivés de Forcelles-sous-Gugney, les fromages de Mathilde, les guimauves de Vézelize, et tout producteur voulant nous faire partager ses merveilles. Et pour couronner le tout, chaque samedi et dimanche de 9h à 14h, une étale de légumes bios d'une maraîchère voisine du saintois, complétée par des légumes qualité issus de grossistes, pour étoffer l'offre en diversité et quantité. De plus, A 2 pains d'ici (pas d'ici, mais d'Autrey), nous propose ses différents pains. On me dit même dans mon oreillette qu'un pain composé des déchets de la brasserie (drèches) serait en cours de confection...

Il est possible de consommer de la bière artisanale sur place ? Paradoxe de la situation, Mbé s'est toujours revendiquée comme un lieu de création, de travail, et de culture, n'autorisant pas la consommation d'alcool sur place ; il sera bien-sûr coutume de pouvoir déguster lors de sortie de nouvelles mousses. Vous pourrez par contre trouver un panel incroyable de bières artisanales,

de quoi ravir toutes les papilles. Et concernant le plaisir de consommer entre amis une bière au soleil, j'entends une rumeur concernant la réouverture du café associatif de Vroncourt. On ira tous ensemble !

MBE est un lieu de partage, d'échange, pourquoi est-ce important pour vous ? Dans cette période où tout pousse à se recroqueviller et à se méfier des autres, il me semble important de tout faire pour que chacun puisse échanger, de tout et de rien, avec des personnes croisées hors-champ professionnel et quotidien. Chaque citoyen a tellement à partager. Il faut juste des passerelles permettant le possible, ouvrir le champ des possibles. En attendant que le bonheur de vie entre dans le calcul du PIB, nous allons montrer la richesse des habitants du Saintois, et d'ailleurs...

Quel est votre rapport avec ce beau territoire qu'est le Pays du Saintois, pourquoi avoir choisi Praye pour ouvrir ce lieu ? J'ai découvert ses magnifiques paysages en venant aider un ami à refaire sa ferme, très régulièrement. Étant livreur sur la Lorraine, la situation géographique au sein du département est centrale, donc idéale. Et il suffit de voir une fois le soleil se lever avec le paysage brumeux d'hiver pour succomber et ne plus vouloir partir du Saintois..

Pouvez-vous nous parler de l'association « Praye à Tout » que vous avez fondée ? Après deux ans d'activité, avec une volonté accrue que chacun puisse utiliser à son aise le lieu pour s'exprimer, il était évident d'offrir cette possibilité via la création d'une association. Son champ d'action peut être très large, et non figé ; dans la continuité

trois axes seront développés ; un côté culturel, un côté « vert » composé d'ateliers greffages, vignes, jardin forêt..., et l'axe travail en lien avec les producteurs locaux. « Praye à tout » est ouverte à tous. Les informations se trouvent sur le site internet www.praye-a-tout.com

Comment imaginez-vous l'esprit « Ma Bonne Étoile » pour le futur ? Dans la continuité, une pépinière de ressources, un lieu simple, divers, vivant ; une pause. Tout simplement comme à la maison.

Pour contacter Ma Bonne Étoile :
6 rue des nids, 54116 Praye
contact@mbe-praye.com
www.mbe-praye.com

Info

LES LOCAUX DE MA BONNE ÉTOILE ACCUEILLEN LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE BIÈRE ARTISANALE ! SANDRINE ET FLORIAN, MARI ET FEMME, ET GÉRANTS DE CETTE NOUVELLE BRASSERIE, NOUS EN DISENT UN PEU PLUS...

Quel est le nom de votre brasserie ? Qu'est-ce que ça signifie ? Notre brasserie se nomme OKABEER. Nous commercialisons nos bières sous la marque OKA. OKA signifie « Colline » en japonais, nous avons donc choisi ce nom non seulement pour ses sonorités mais aussi en référence à la colline de Sion, au pied de laquelle nous produisons.

Quels sont les types de bières que vous proposez ? Nous proposons pour démarrer une gamme de 7 bières pour couvrir le plus largement possible les attentes des amateurs de bière : une blanche, une blonde, une ambrée, une IPA, une saison, une noire et une session. Nous avons choisi de nous positionner sur des bières plutôt légères en alcool. Cette gamme initiale sera complétée par la suite par des brassins éphémères pour proposer plus de diversité. Nous vendons également à la boutique une large gamme de bières locales et artisanales de nos col-

lègues brasseurs lorrains. Nous avons constaté que les amateurs de bière recherchent aujourd'hui des produits locaux mais aussi de la diversité ; nous cherchons ainsi à faciliter l'accès à la richesse de la production lorraine dans le Saintois.

Quels sont vos projets à venir et futurs ?

Nous allons accepter les Florains, notre adhésion vient d'être validée.

Nous allons mettre en place le lavage des bouteilles de 75 cl avec le concours de la bouteille lorraine.

Nous réfléchissons également au réemploi des drêches qui sont souvent considérées comme déchets mais présentent encore des qualités nutritionnelles importantes (fibres, protéines, minéraux...). Nous avons ainsi un partenariat avec un boulanger local pour produire du pain aux drêches, et nous poursuivons nos réflexions dans le domaine.



Les cuves se remplissent

Nos horaires sont les suivants :

vendredi 17h-19h • samedi 10h-18h • dimanche 14h-18h
et sur rendez-vous le reste de la semaine

Pour contacter Okabeer :
06 61 93 61 03 – contact@okabeer.com
Facebook : [brasserie.okabeer](https://www.facebook.com/brasserie.okabeer)
www.okabeer.com

LE COLLECTIF NOUS VIEILLIRONS ENSEMBLE DANS LE SAINTOIS

Quand les acteurs de notre territoire s'unissent au bénéfice des personnes à la hauteur des enjeux de notre monde rural. Une solidarité territoriale qui répond aux besoins des plus fragiles en travaillant ensemble pour apporter des réponses concertées et adaptées à chaque situation.



Atelier terre à Saint-Firmin

C'est quoi ?

Créé en 2015, le Collectif est un maillage territorial qui rassemble.



Pour qui ?

Toute personne en perte d'autonomie liée à l'avancée en âge ou à une situation de handicap ET de ses proches aidants.

Pour quoi ?

Répondre aux besoins non couverts sur le territoire grâce à une observation fine de vos besoins et une articulation entre les différents services et acteurs du territoire.

Comment ?

- > En vous apportant de l'information, un soutien,
- > En cherchant avec vous une réponse à vos besoins et/ou en vous orientant vers les services compétents selon vos besoins,
- > En vous proposant, entre autres, des actions de prévention :

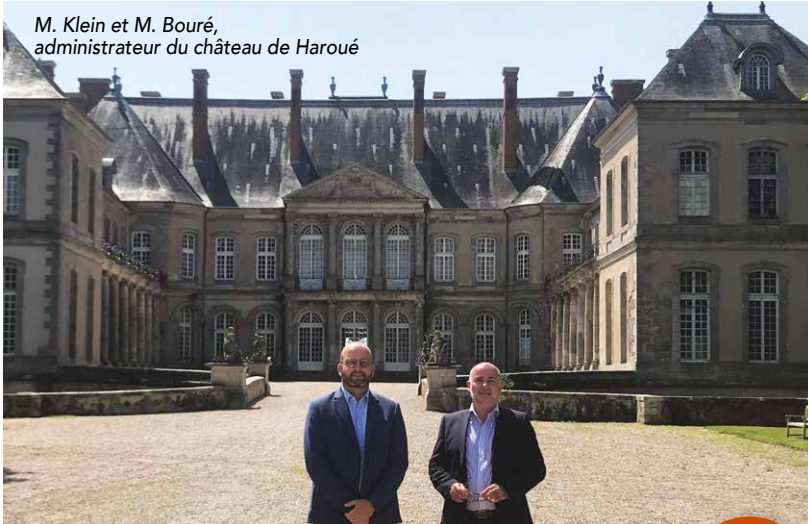
<p>SOUTIEN AUX AIDANTS</p> <p>Formation des Aidants Réflexion sur sa position d'aidant</p> <p>Atelier TERRE Aidants- Aidés. Activité artistique en binôme</p>	<p>RÉDUCTION FRACTURE NUMÉRIQUE</p> <p>Journée « INITIATION à L'INFORMATIQUE »</p> <p>ATELIERS NUMERIQUES « L'informatique pour tous » pour PC débutant PC initié - Tablette</p>	<p>SPORT SANTÉ</p> <p>Séances individuelles de SPORT ADAPTÉ à domicile</p> <p>ACTIVITÉ SPORT ADAPTÉ Collective au sein de deux EHPADs</p>	<p>PRÉVENTION CONDUITE</p> <p>Journée « CONDUCTEURSENIOR »</p> <p>Remise à niveau code de la route + simulation conduite + bilan ophtalmologique</p>
--	---	--	--

> Bien d'autres projets sont en cours de réflexion



Vous souhaitez les rejoindre :
 Contactez-les : au 07 86 45 55 75 ou par mail : collectifsaintois@gmail.com
 Stéphanie PETIT Coordinatrice du Collectif

M. Klein et M. Bouré,
administrateur du château de Haroué



Plus d'infos : www.chateau-haroue.fr
Source : « www.chateau-haroue.fr »

Info

DEPUIS LE 18 JUIN 2021, LE CMN ASSURE L'OUVERTURE AU PUBLIC DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DU PREMIER ÉTAGE DE L'AILE CENTRALE DU CHÂTEAU, SOUS FORME DE VISITES GUIDÉES, AINSI QUE D'UNE PARTIE DU PARC (JARDIN À LA FRANÇAISE, JARDIN À L'ANGLAISE ET BOSQUETS). IL Y RÉALISERA DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET DOMANIALES.

- Une exposition temporaire est déjà présentée dans les espaces du château, jusqu'au 31 octobre 2021, afin de renforcer l'attractivité du monument auprès de tous les publics : «Les 4 Saisons de Nils-Udo» : peintures et photographies.
- Une rencontre musicale est programmée avec le pianiste Guilhem Fabre, le dimanche 5 septembre 2021.
- Une boutique est ouverte à l'entrée du site.

Horaires : d'avril à octobre : ouvert tous les jours sauf le lundi de 10h à 18h

Visites guidées à 10h30, 11h30, 14h, 15h, 16h et 17h / Durée 45'

De novembre à mars : sur réservation

VOIE BLEUE : LE VÉLO A LA COTE !

LE NOUVEAU TRONÇON RELIANT BENNEY ET GRIPPOT A DÉJÀ SÉDUIT DE NOMBREUX PROMENEURS À VÉLO DEPUIS SON INAUGURATION LE 17 OCTOBRE DERNIER. SI CE N'EST PAS DÉJÀ FAIT, ÉVADEZ-VOUS LE LONG DE CE TRACÉ EN BORDURES DE RIVES, MÉLANT NATURE ET PATRIMOINE, POUR LES CURIEUX ET AMOUREUX DU BIEN-VIVRE.

Rappel de bonne conduite

La Voie Bleue Moselle Saône à Vélo connaît une forte affluence et nous en sommes ravis ! Seulement, il convient de rappeler quelques règles de circulation et de bonne conduite.

La vélo route est un espace qui se partage. Comme les autres usagers, le cycliste doit appliquer les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres ! Les piétons restent prioritaires et la vitesse des cyclistes doit être adaptée en fonction de l'affluence sur la voie.

Et enfin restez courtois, prévenez à l'aide de votre sonnette que vous vous apprêtez à doubler pour éviter de surprendre

En tout lieu et à toute heure, on reste poli et on suit les règles.

En auto, pour remercier, on fait un petit signe de la main. À vélo, ça marche aussi !

Profitez de La Voie Bleue à vélo...mais pas que !

Philippe Bonneval, passionné de vélo, parcourt, depuis quelques années, les innombrables routes du Saintois et référence ses circuits préférés sur le site internet : www.lorvelo.fr

Que vous soyez en famille ou entre amis, Philippe vous propose ses plus belles balades sur le territoire, pour tous les niveaux, sportifs et amateurs ! Chaque circuit ajouté sur le site est composé d'un livret téléchargeable montrant le trajet sur une carte, le nombre de kilomètres, les difficultés, les points d'intérêts, d'orientation et d'information, son avis de cyclo-touriste et de nombreuses illustrations.

Rendez-vous vite sur : www.lorvelo.fr



Balade sur la Voie Bleue en famille

@GBERGER-CD54

*Votre avis nous intéresse !
Quelles activités aimeriez-vous voir sur le territoire ?
Donnez-nous vos idées ! Pour cela, rendez-vous sur notre site internet : www.ccpaysdusaintois.fr ou envoyez-nous vos idées par mail à : aurore.choux@ccpaysdusaintois.fr*



RDV À NE PAS MANQUER

Juillet 2021

10/11 juillet

Rencontres d'écologie humaines
Cité des Paysages de Saxon-SionDu 24 juillet au 1^{er} AoûtFestival l'Écho du marteau. Festival de construction et d'expérimentation architecturale
Colline de Sion-Vaudémont

Août 2021

Samedi 28 Août

Cinéma plein air. Diffusion du film « Le grand bain »
Place des fêtes (à confirmer) à Tantonville
Foyer rural de Tantonville

Septembre 2021

Dimanche 12 septembre

Fête médiévale : O'Tour de la Tour
Bainville-aux-Miroirs
Foyer rural de Bainville-aux-Miroirs

18/19 septembre

Journées du patrimoine
Programme à venir sur notre site internet

Du 18 au 26 septembre

XXI^e salon Hal'art
Salon de peintures d'artistes lorrains et d'ailleurs
Grenier des Halles Place de l'Hôtel de Ville, Vézelize - Association du Grenier des Halles

Vendredi 24 septembre

Cinéma débat autour des arbres
Salle des fêtes de Tantonville
Foyer Rural de Tantonville

25/26 septembre

Église en fête à Vézelize
Le Collectif du 5^e centenaire de la consécration de l'église de Vézelize

Octobre 2021

Dimanche 3 octobre

Trail de la Colline à Sion

Novembre 2021

Samedi 13 octobre

Concert autour du répertoire d'Allain Leprest et Jean Ferrat
Salle des fêtes de Tantonville

20/21 novembre

Commémoration autour de la 2ⁿ^e guerre mondiale
Expositions, projection d'un film... à Tantonville
Foyer rural de Tantonville

MARCHÉS DU TERROIR

Vézelize – Les Amis de Vézelize

2^e samedi de chaque mois
de mars à novembre, de 9h à 13h
Sous les halles

Haroué – La Craonnaise 54

Dernier dimanche de chaque mois
de mars à novembre, de 9h à 12h
Place des LandesBainville-sur-Madon
Germonville3^e samedi de chaque mois
de mai à octobre, de 9h à 13h
Alternance entre les 2 communes

Praye – Ma Bonne Étoile

Tous les lundis et jeudis de 16h à 19h
Tous les samedis de 9h à 18h
Tous les dimanches de 14h à 18h
6 rue des nids

Juillet > Août

La Cité des Paysages
de Meurthe-et-Moselleorganise 2 à 3 fois par semaine
des ateliers et animations ludiques
ouverts à tous les publics sur
les questions du paysage,
de la biodiversité
et de la transition écologiqueLa programmation complète est
disponible sur leur site internet :
<http://www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr>Ateliers autour du livre
à VézelizeChaque dernier mercredi du mois
De septembre à décembre
Relais Familles du SaintoisTEM espace d'Art
Contemporain et son jardin20 juin > 26 septembre 2021
Tous les dimanches de 14h à 19h et
pour les groupes en semaine sur RDV
(sous conditions)Espace de mémoire
lorraine 1939-194522 mai > 30 octobre 2021
Tous les samedis et le 2^e dimanche
de chaque mois, de 14h à 18h
Vézelize

Visite du château d'Haroué

Avril > Octobre
du mardi au dimanche, de 10h à 18h
Novembre > Mars (sur réservation)Plus d'informations
sur notre site internet,
rubrique « Agenda ».Enquête de satisfaction
sur nos moyens de communicationLa communauté de communes
du Pays du Saintois mène
actuellement une étude de
satisfaction sur les différents
supports de communication mis à
votre disposition pour vous informer.
Votre opinion nous intéresse pour
connaître la pertinence de ces
supports et l'intérêt que vous
leur portez. L'objectif est de vous
informer au mieux en améliorant
nos moyens de communication.Pour répondre à cette enquête,
rendez-vous sur :
www.ccpaysdusaintois.fr
rubrique « actualités ». Merci d'avance
pour vos réponses
et pour le temps que vous
y aurez consacré.

Info

Contact CCPS

21, rue de la Gare - 54116 Tantonville
Tél. : 03 83 52 47 93 - Fax : 03 83 52 51 87
contact@ccpaysdusaintois.frwww.ccpaysdusaintois.fr Ouverture :
lundi > vendredi : 9h-12h et 13h-17h,
fermé le mercredi après-midi
Standard téléphonique du lundi > vendredi :
9h-12h et 13h-17h.

Déchetterie

Située entre Tantonville et Omelmont après
la gare de Tantonville, direction Omelmont RD : D9C
contact@ccpaysdusaintois.frHoraires sur :
<http://www.ccpaysdusaintois.fr/vivre/environnement>

Terre de Lorraine Urbanisme (TDLU)

145 rue du Breuil 54230 Neuves-Maisons
Standard tél. : 03 54 95 65 95.L'accueil téléphonique est ouvert les mardi
matin, mercredi après-midi, jeudi après-midi et
vendredi matin Accueil-tdlu@cc-mosellemadon.fr

Espace emploi

ACCUEIL

À la CCPS de Tantonville
lundi > vendredi : 9h-12h et 13h-17h,
fermé le mercrediLa Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)
assure une permanence
le jeudi : 9 h-12 h et 13h-17h.

AIDE A LA MOBILITÉ

Location scooter, soutien code de la route,
transport micro-collectif...

Contact

21 rue de la Gare, 54116 Tantonville,
Tél. : 03 83 52 45 41
lucie.cretel@ccpaysdusaintois.fr

Pays du Saintois

Lettre d'information de la communauté
de communes
Numéro 14 - ISSN 2608-7960Tirage : 6700 ex. Editée par
la communauté de communes du Pays
du SaintoisDirecteur de la publication :
Barbara THIRION

Comité de rédaction :

Jérôme Klein, Dominique Lemoine,
Mireille Grillet, Sébastien Daviller, Patrick
Graeffly, Barbara Thirion, Gauthier Brunner,
Dominique Huriet, Stéphane Colin,
Augustin Leclerc, Marc François, Sophie
Gerardin, Dorothée Pajot Patenay, Maxime
Houpert, Clémentine Frogneux, Lucie
Cretel, Aurore Choux, Quentin Bonnard

Chargé de projet : Quentin Bonnard

Graphisme : Ubdesign.

Imprimerie : l'ami.net

Crédits photos :

CCPS sauf mention contraire